viette repliée, l'air guilleret, se retirait à pas de loup de la salle d'audience, laissant sur la table des journalistes vingt-deux feuillets de papier contenant deux mille six cent quarante-trois fois répétés les mots « Turlututu, chapeau pointu. »

C'était la rançon du premier instantané pris, contrairement à tous les règlements, dans une enceinte de justice.

Nouvelles du Jour

Une lugubre découverte près de Marseille
Un cadavre dans une grotte

Marseille, 4 janvier. — Le cadavre de Antonia Discour, qui disparut la veille de Noël, vient d'être découvert dans la grotte de la colline de Loubière.

Le parquet s'est rendu sur les lieux.

Marseille, 4 janvier. — Le cadavre de Antonia Discour a été découvert par hasard. Un boulanger était allé déjeuner avec son garçon à la grotte de la Loubière, lorsqu'ils eurent la curiosité de visiter cette grotte.

Ils avaient atteint une profondeur de 40 mètres quand ils se trouvèrent en présence du cadavre de la petite Discour, couchée sur le ventre. La figure, déjà décomposée, était méconnaissable. Un mouchoir serrait encore le cou de la pauvre enfant.

Le cadavre de l'infortunée victime a été transporté à la morgue.

Les envois de navires français en Extrême-Orient

Toulon, 4 janvier. — La préfecture maritime vient, assure-t-on, d'accélérer les travaux d'avancement et les préparatifs de départ du croiseur *Pascal* pour l'Extrême-Orient.

La succession du duc d'Aumale

Paris, 4 janvier. — Du *Figaro* de demain :

« Les bénéficiaires de la succession du duc d'Aumale viennent d'acquitter les droits de succession qui sont dus, on le sait, à l'expiration du délai de six mois à dater du décès. Le paiement de ces droits, sur une succession aussi considérable, a déterminé, pour le Trésor, une plus-value d'un million sur le produit des droits afférents du mois dernier. »

Deux duels en Autriche

Buda-Pesth, 4 janvier. — A la suite de paroles injurieuses échangées à la Chambre, deux duels au sabre ont eu lieu, ce soir, l'un entre le comte Stephane Tisza et M. Louis Clay, de l'extrême gauche, l'autre entre M. Edmond Gajary, député radical, et M. Stephane Rakowsky, du parti du peuple. MM. Clay et Rakowsky ont été grièvement blessés; leurs adversaires n'ont reçu que des égratignures.

Encore un accident de chemin de fer en Allemagne

Berlin, 4 janvier. — On annonce qu'un nouvel accident de chemin de fer s'est produit à Dresde.

Une machine en manœuvre a tamponné un train qui venait de quitter la gare centrale pour se diriger sur Pirna. Un employé a été tué, plusieurs personnes ont été blessées; trois wagons sont endommagés.

Un immense incendie à Londres

Londres, 4 janvier. — Cet après-midi, un incendie a éclaté dans les docks de Millwall, qui renfermaient des bois de Norvège, et notamment 300 tonnes de bois pour la manufacture des allumettes ; tout a été détruit. On est parvenu à circonscrire l'incendie qui dure encore. Les dégâts sont évalués à 116,000 livres sterlings.

Une affaire d'espionnage à Aix-la-Chapelle

Berlin, 4 janvier. — On signale à Aix-la-Chapelle une affaire assez mystérieuse. Un sergent-major de recrutement, sa femme et un étranger, dont on n'indique pas la nationalité, ont été arrêtés sur la démarche de l'autorité militaire.

Après un long interrogatoire, la femme du sergent-major a été mise en liberté, mais le sergent-major et l'étranger ont été gardés en prison. On croit qu'il s'agit d'une affaire d'espionnage.

Une explosion de dynamite en Espagne
Sept tués — Nombreux blessés

Madrid, 4 janvier. — Une explosion de dynamite a eu lieu dans la fabrique de San-Magya (province d'Oviedo). La fabrique a été détruite. Il y a sept tués et de nombreux blessés dont plusieurs très grièvement.

Une tentative d'assassinat contre un prince russe par un octogénaire

Saint-Pétersbourg, 4 janvier. — On signale de Tiflis une tentative d'assassinat commise par un vieillard de quatre-vingts ans contre le prince Bragation Muchsransky, maréchal de la noblesse.

L'assassin frappa le prince d'un coup de poignard et lui tira un coup de revolver. Le croyant mort, il se tira un coup de revolver et tomba mort.

L'état du prince est grave. On croit que l'attentat a été provoqué par le refus du prince de payer une note que l'assassin lui réclamait indûment.

Les intentions du roi de Siam

Londres, 4 janvier. — Le *Siam Free Press* annonce que les deux fils du roi de Siam, qui font actuellement leurs études navales en Angleterre, rentreront au Siam en compagnie de leurs instructeurs. Le roi Chulalongkorn a l'intention, paraît-il, bien arrêtée, de créer une flotte.

Mort du général de Montfort

Fontainebleau, 4 janvier. — On annonce la mort du général de Montfort, commandant la 1re brigade de la 7e division à Fontainebleau, officier de la Légion d'honneur. Le général de Montfort était âgé de cinquante-six ans.

Une lettre de S. Em. le cardinal Perraud à Léon XIII

Le cardinal Perraud, évêque d'Autun, vient d'adresser une lettre au Saint-Père pour lui offrir ses hommages et ses vœux, à l'occasion du soixantième anniversaire de l'ordination de Sa Sainteté à la prêtrise.

S. Em. le cardinal Perraud a été honoré d'une réponse, dans laquelle le Saint-Père le remercie de ses vœux et demande à Dieu de favoriser et de rendre très féconds les travaux du cardinal.

Trois religieuses décorées

La médaille pénitentiaire est accordée aux trois religieuses dont les noms suivent, qui ont passé plus de vingt ans dans les prisons, travaillant à la moralisation et à la surveillance des prisonniers :

Mme Marion (Augustine), en religion Sœur Sainte-Gemme, surveillante à la maison centrale de Clermont. Mme Fleury (Antoinette), en religion Sœur Sainte-Nizier, surveillante au dépôt près la préfecture de police, à Paris. Mme Choron (Marie), en religion Sœur Adélaïde, surveillante à la maison de correction de Saint-Lazare, à Paris.

Les obsèques de Mgr Dusserre

Alger, 4 janvier. — Ce matin ont eu lieu les funérailles de Mgr Dusserre, archevêque d'Alger. Une foule nombreuse, venue de tous les points de l'Algérie, y assistait. Le gouverneur, les généraux, l'amiral et toutes les autorités de la ville suivaient le cortège.

Parmi les nombreuses couronnes offertes, on remarquait, entre toutes, celle du 1er régiment de zouaves, auquel avait appartenu Mgr Dusserre, et celles des Sociétés amicales du Nord et du Pas-de-Calais.

A la cathédrale, Mgr Combes, archevêque de Carthage, a prononcé une oraison funèbre, puis le cercueil a été descendu dans la crypte de l'église cathédrale.

M. Antide Boyer se représente

Paris, 4 janvier. — M. Antide Boyer, l'un des récents acquittés, adresse à ses électeurs de la cinquième circonscription de Marseille une lettre par laquelle il pose à nouveau sa candidature dans cette circonscription pour les prochaines élections législatives.

Un courrier attaqué et dévalisé en Bourgogne

Auxerre, 4 janvier. — Le courrier de Saint-Julien-du-Sault a été attaqué ce matin, à trois heures, par une bande d'étrangers. Cinq mille francs lui ont été volés. Tous les malfaiteurs, sauf un, ont été arrêtés à la gare de Laroche.

Auxerre, 4 janvier. — Le courrier de Saint-Julien-du-Sault, nommé Vincent, a été assailli à coups de massue sur la tête et dans le dos. Il s'est vaillamment défendu. Il a littéralement coupé avec ses dents le doigt d'un de ses agresseurs ; mais les misérables ont réussi à dépouiller le sac des dépêches.

L'état de Vincent est assez grave. Trois des malfaiteurs sont actuellement arrêtés.

Deux morts

Paris, 4 janvier. — On annonce la mort de M. Monod, conseiller à la Cour de cassation, qui a succombé ce matin, à Paris, à une indisposition subite, et dont rien ne pouvait faire soupçonner la gravité.

— On annonce la mort d'un écrivain catholique réputé, le comte Roselly de Lorgues, décédé dimanche à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Parmi tous les ouvrages qu'il a publiés, le plus important est son *Histoire de la vie et des voyages de Christophe Colomb*.

M. Roselly de Lorgues avait porté devant le Saint-Siège la cause de la béatification de Christophe Colomb, et, depuis plus de quarante ans, il poursuivait son œuvre sans avoir eu la joie d'aboutir.

Le comte Roselly de Lorgues était officier de la Légion d'honneur.

Le Président du Conseil à Cannes

Cannes, 4 janvier.— M. Méline a reçu M. Barthou chez lequel il s'est ensuite rendu, accompagné de quelques amis. Le Président du Conseil a reçu, dans la soirée, M. Tenat, sous-préfet de Grasse, qu'il a retenu à dîner. Demain aura lieu, à l'île Ste-Marguerite, un déjeuner auquel assisteront MM. Germain, Chiris et Lauranceau.

Un singulier conseil municipal

Il y a en France un conseil municipal qui a cru refuser l'autorisation d'ériger une statue à Jeanne d'Arc sur une place publique.

Le conseil municipal, dont le nom mérite d'être conservé, c'est celui de Chinon.

Jeanne d'Arc aura tout de même sa statue à Chinon, mais elle sera érigée à l'intérieur de l'église Saint-Maurice, ancienne paroisse du château, sur le territoire de laquelle se trouve la maison où s'arrêta l'héroïne en 1429.

Un nouveau genre de candidature

Dans les batailles électorales, on a vu des candidats des revendications ouvrières, des candidats des intérêts commerciaux, de la défense nationale, etc.

Mais c'est à l'Allemagne qu'il a été réservé de trouver un nouveau genre de candidature pour la représentation d'un groupe spécial. Les cyclistes électeurs s'organisent en Allemagne pour les prochaines élections. Ils veulent voir les leurs siéger au Reichstag à la Diète et au Conseil municipal. Car il paraît que le cyclisme n'a pas de mandataire autorisé dans le corps parlementaire.

L'anniversaire de la naissance de l'Impératrice de Russie

Paris, 4 janvier. — Le gouvernement français a décidé d'offrir, à l'Impératrice de Russie, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, le 8 juin, une magnifique écharpe en dentelle de Chantilly.

La catastrophe du P.-L.-M.

L'enquête sur la catastrophe du Péage a établi que, seul, le bloqueur de Clonas était responsable. — Il va être traduit en police correctionnelle.

M. Georges Berry a averti le ministre des travaux publics que, dès la rentrée, il lui adresserait une question au sujet de cette catastrophe.

Ministres décorés et non décorés

Tous les ministres décorent, mais tous ne sont pas décorés.

Sur onze membres du cabinet, cinq sont vierges de tout ruban.

Ce sont : M. Méline, président du conseil, et MM. Barthou, Boucher, Turrel et Milliard.

Les ministres de la guerre et de la marine sont hauts dignitaires de la Légion d'honneur ; MM. Rambaud et Hanotaux sont officiers de la Légion d'honneur; MM. Cochery et Lebon sont chevaliers. M. Delpeuch, sous-secrétaire d'Etat, est également chevalier.

Un ministre, quel qu'il soit, peut se consoler de n'être pas décoré, en songeant qu'il remplit une fonction très décorative.

Le rouge du fromage de Hollande

Pourquoi le fromage de Hollande est-il rouge? Voilà certes une question qui n'est pas plus oiseuse que beaucoup d'autres.

Du reste, résoudre cette question, c'est constater une gloire nouvelle de notre patrie.

Ce sont les Hollandais qui fabriquent le fromage de Hollande, mais c'est la France qui fournit à celui-ci son éclatante couleur.

Chose curieuse, c'est tout à fait dans le Midi, en plein Languedoc, que les héritiers de Guillaume le Taciturne vont discrètement chercher la plante tinctoriale dont ils se servent pour colorier leurs appétissants produits.

Non loin des frontières du Gard et de l'Hérault se trouve un « fleuve » peu connu, le Vidourle, dont la vallée est particulièrement propice à la végétation spontanée du *croton tinctorium*, de la famille des euphorbiacées.

Une fois par an, un navire hollandais se rend à Cette et embarque un chargement de ce végétal, qu'il transporte chez les industriels Bataves, et cela suffit à ces derniers pour peinturlurer tout leur stock de sphères odoriférantes.

C'est ainsi que la pâleur du Nord a pour correctif providentiel les tons chauds et généreux du Midi.

Un ouragan dans le Sud-Est

Privas, 4 janvier. — Une tempête qui s'est déchaînée sur la contrée a causé de grands désastres à Mézilhac. Une école est en partie détruite ; la toiture a été enlevée et les murs ont été lézardés à tel point que le bâtiment a dû être évacué.

La Russie et le ministère Méline

Saint-Pétersbourg, 4 janvier. — Les *Novosti* font un chaleureux éloge de la conduite politique du ministère Méline. Ils ajoutent que le télégramme du tsar au président Faure fait présager pour la France une nouvelle et glorieuse époque de paix et de grandeur tranquille.

« Ayant pleine confiance de leurs droits et de leurs devoirs mutuels, disent les *Novosti*, la France et la Russie iront hardiment au devant de l'avenir. »

Ce qui se passe en Abyssinie

Rome, 4 janvier. — Le ministre des affaires étrangères n'a reçu aucune confirmation de la dépêche de source anglaise, affirmant que Ménélik marche contre le ras Mangascia pour lui enlever le Tigré.

On trouve singulier que la nouvelle vienne de Kassala, sans que rien soit connu à ce sujet à Massaouah. On estime d'ailleurs dans cette dernière ville que le negus ne pourrait en ce moment s'éloigner du Choa avec un fort contingent de soldats.

Un scandale à bord

New-York, 4 janvier. — Une très vive émotion a été causée à New-York par un grave incident survenu à bord du steamer *Saint-Louis*, venant d'Angleterre.

Il paraît, en effet, que pendant la nuit de Noël, alors qu'à bord la fête battait son plein, les maîtres d'hôtel anglais, réunis dans l'office, émus par de trop copieuses libations, arrachèrent les drapeaux américains, les piétinèrent en hurlant : sale chiffon ! sale chiffon !

Une enquête vient d'être ouverte au sujet de cet incident, qui est très vivement commenté.

Choulalongkorn à ses sujets

Bangkok, 4 janvier. — Répondant à une adresse de bienvenue du peuple siamois, à l'occasion du retour dans ses Etats, le roi a promis de faire de son mieux pour rendre la nation grande et prospère.

Le roi demande au peuple de lui accorder du temps et de l'aider dans sa tâche. Il examine les résultats qu'on doit attendre du développement des sources de la richesse publique et de la richesse privée du Siam, de l'administration impartiale de la justice et de la distribution équitable des charges publiques.

Le roi termine en disant que la destruction des abus prendra du temps.

Les affaires de Chine

Londres, 4 janvier. — Le correspondant du *Daily Chronicle*, à Washington, apprend de bonne source que la plus complète entente existe entre la France et la Russie au sujet des affaires de l'Extrême-Orient. L'attitude de l'Allemagne n'est pas encore bien nettement dessinée. Ces trois puissances sont convaincues que les Etats-Unis garderont une attitude pacifique et indifférente.

LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS
ET LES MEDECINS

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux présidents de sociétés de secours mutuels une circulaire appelant leur attention sur l'exagération des frais médicaux et pharmaceutiques et où il dit :

« Les médecins des sociétés de secours mutuels se plaignent que des sociétaires dont l'aisance leur fait un devoir d'être membres honoraires se font inscrire et sont acceptés en qualité de membres participants et bénéficient ainsi, lorsqu'ils sont malades, des soins médicaux aux prix accordés à la mutualité.

» Si les rangs des mutualistes sont ouverts à tous les travailleurs de situation précaire ou modeste, il n'est pas juste que des gens aisés qui ont le moyen de payer, le cas échéant, les médecins au tarif de leur clientèle ordinaire, obtiennent gratuitement, en versant une minime cotisation, les visites médicales, les médicaments et même une indemnité pour les journées où la maladie les empêche de vaquer à leurs occupations habituelles.

» Tel n'est pas le but des sociétés de secours mutuels; elles ont été créées surtout pour les laborieux qui vivent de leur salaire. Les plus fortunés doivent en être les soutiens naturels en leur consacrant leurs loisirs et leurs conseils, et ils font acte de bons citoyens en leur accordant, à titre de bienfaiteurs, la cotisation exigée des membres participants. Cette catégorie de sociétaires existe dans presque toutes les sociétés. C'est généralement lorsqu'elles se fondent que la confusion se produit.

» Les fondateurs sont heureux de recruter le plus grand nombre possible d'habitants de la commune pour grossir le fonds social, et, sans s'arrêter à la différence des situations, ils admettent indistinctement selon leur désir, aussi bien en qualité de membres participants que parmi les membres honoraires. C'est là une erreur de calcul qu'il est nécessaire de rectifier.

» Je tiens donc à ce que les sociétés de secours mutuels sachent bien qu'il est de leur intérêt de se renseigner sur la situation de leurs adhérents et qu'il leur appartient de ne pas attribuer à ceux qui peuvent être membres honoraires les avantages alloués aux participants ».

Bulletin Météorologique

Roubaix, **Mercredi** 5 janvier,

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
Minuit	7° au-dessus	770 m/m	*Beau temps.*
1 heure matin	7° »	470 m/m	»
2 heures »	7° »	770 m/m	»

Paris. — Mardi 4 janvier 1898. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*. — Le baromètre reste élevé sur l'Europe, sauf dans le nord des Iles-Britanniques, où passe une dépression et où la baisse est de 15 mm. Stornoway (753 mm.) Le vent souffle en tempête du sud-est à Skudesnaess, il est faible d'entre sud et ouest sur nos côtes de la Manche, faible de l'est en Provence. Des pluies sont signalées sur le littoral de la Baltique et de la mer du Nord.

En France, on a recueilli seulement 6 mm. d'eau au mont Aigoual. La température monte dans l'ouest de l'Europe. Ce matin, le thermomètre marquait : — 17° à Haparanda, 0° à Paris, +10° à Valentia, 17° à Alger. On notait : — 4° au puy-de-Dôme, — 4 au pic du Midi. — En France, le temps va rester assez doux et beau. — A Paris, hier l'après-midi, peu nuageux. Moyenne d'hier, 3 janvier, 5°1, supérieure de 1°9 à la normale. — Depuis hier, midi, température maxima, 9°2; minimum de ce matin, 0°8.— Baromètre à sept heures du matin, 771 mm. 4. — A la tour Eiffel, maxima, 8°6 ; min., 4°8. — Monte-Carlo. Matin, 8 h. +10° midi +15° Très beau.

Chronique Locale
ROUBAIX

COMMENTAIRES FANTAISISTES. — On a une singulière façon d'écrire l'histoire à l'*Egalité*. La feuille collectiviste s'évertue chaque jour à faire tourner les événements, quels qu'ils soient, au profit de sa politique révolutionnaire.

Avec une souplesse, une dextérité, que nous nous plaisons à reconnaître et qui dénotent plus d'imagination que de bonne foi, notre confrère arrange les faits, les grossit ou les amoindrit et ne les présente à ses lecteurs que suffisamment dénaturés.

Cette tactique est-elle bien adroite? Au point de vue électoral — puisqu'il faut toujours en revenir là avec les socialistes, — doit-elle donner tous les résultats qu'on en attend ?

Nous sommes persuadés du contraire. Croit-on, par exemple, que les lecteurs de l'*Egalité*, qui, dimanche, ont assisté aux scènes de désordre de la Grand'Place et ont pu par conséquent constater l'attitude absolument révoltante des vendeurs anarchistes, n'aient pas souri en lisant lundi le récit des incidents dans le journal socialiste :

« Deux ou trois cents jeunes gens catholiques ont insulté et frappé quelques marchands de brochures anarchistes. Le comble, c'est que la police n'est intervenue que pour conduire au poste ceux qui avaient été victimes des brutalités des cléricaux.

. . . .

« Pendant plus d'une heure, la Grand'Place a été en effervescence ; les catholiques en étaient les maîtres absolus et, impunément, frappaient à coups de canne les vendeurs de la brochure *Les Crimes de Dieu*. »

C'est le comble de l'information ultra fantaisiste.

Personne ne s'attendait à trouver dans l'*Egalité* un compte-rendu scrupuleusement impartial; cependant l'exagération et l'invraisemblance ont des limites qu'on ne peut dépasser sans entrer dans le ridicule. L'auteur de l'article les a franchies sans hésiter, en homme rompu à ce genre d'exercice.

Tout habitués qu'ils puissent être de ces procédés, les lecteurs ont dû trouver que, cette fois, leur naïveté était soumise à une trop rude épreuve.

Car enfin, ces lecteurs n'habitent pas Bordeaux ou Marseille ; ce sont pour la plupart des Roubaisiens et tous ont pu voir ou se faire raconter les faits scandaleux de dimanche.

Tous, par conséquent, savent que les anarchistes seuls ont été les provocateurs.

Les catholiques, eux, ont simplement usé du droit, reconnu à tous les citoyens, de marcher librement dans la rue, sans être arrêtés à chaque pas par des individus à l'attitude révoltante.

Peut-on leur reprocher sérieusement d'avoir résisté au « racolage » politique et libre-penseur, organisé depuis quelques semaines dans les rues et sur les places de Roubaix?

Les collectivistes protestèrent avec indignation contre les manifestations hostiles qui accueillirent naguère à Lille leurs amis de Prusse, et aujourd'hui ils s'étonnent que des catholiques n'aient pu entendre, sans être révoltés, les blasphèmes que des individus sont venus crier sous les murs et aux portails d'une église, *pendant la messe*...

Oui, les colporteurs qui vendent les *Crimes de Dieu* ont le droit d'offrir leur marchandise sur la voie publique ; il paraît même qu'ils peuvent impunément crier le titre de la brochure : mais en venant mettre leurs publications sous le nez des promeneurs, dans le seul but de se moquer d'eux, de les insulter, ils dépassent ce qui leur est permis.

« Qui est responsable? » se demande l'*Egalité*, pour avoir le malin plaisir de répondre: le responsable, c'est d'abord la police et ensuite le *Journal de Roubaix*.

Il paraît même que des « notes menaçantes » ont été publiées dans ces colonnes.

Naturellement, les anarchistes — ces doux agneaux ! — n'ont fait que... recevoir les coups.

L'*Egalité* nous permettra de porter sur ces regrettables événements un jugement un peu différent du sien.

Les déclamations, injustes et violentes, contre la religion et la société, que les meneurs socialistes répètent dans chaque réunion publique, se gravent peu à peu, croyons-nous, dans l'esprit des auditeurs.

Quelques-uns de ces derniers, plus logiques que les chefs, poussent à l'extrême les conséquences des doctrines révolutionnaires : ils deviennent anarchistes. Puis un jour, excités par les discours, haineux ou perfides, des Louise Michel, des Sébastien Faure ou des Paule Minck, ces « compagnons » descendent dans la rue et... nous assistons à des scènes de désordre.

Si les catholiques ne peuvent être rendus responsables, en aucune manière, de la bagarre de dimanche, nous devons dire aussi que les vendeurs de publications anarchistes ne sont pas les seuls coupables.....

LOUIS ROBICHEZ.

Les manifestations en l'honneur de M. Henry Ternynck, à l'occasion de sa nomination de chevalier de la Légion d'honneur. — *Félicitations des ouvriers.* — M. Henry Ternynck se rendait, mardi, vers deux heures et demie de l'après-midi, à son usine située au boulevard de Fourmies, quand à son entrée il fut reçu par les concierges qui lui offrirent de magnifiques bouquets.

L'arrivée du patron dans ses ateliers provoqua l'arrêt immédiat des machines, et tous les ouvriers, au nombre de quatre cents, se sont réunis autour de lui, dans une salle du tissage, très élégamment décorée avec des pièces d'étoffe.

Au nom des ouvriers de l'usine, M. Lepoutre, le plus ancien contre-maître, a félicité M. Henry Ternynck en ces termes :

« Cher patron, permettez au plus ancien de vos ouvriers de venir, au nom de tous, vous apporter l'expression de leurs meilleures félicitations. Tous, nous applaudissons, avec le grand public roubaisien, à la distinction dont le gouvernement de la République française vient de vous honorer. La croix que vous porterez désormais sera l'attestation de vos grands mérites et de vos excellentes qualités, de vos mérites comme industriel roubaisien, de vos qualités remarquables comme homme et comme directeur et inspirateur d'une grande famille ouvrière.

» Vous êtes, depuis longtemps, l'âme d'une grande maison et là, sur le champ de bataille où se débattent et se mêlent de nombreux intérêts économiques, vous avez toujours été à la hauteur de vos difficiles et délicates fonctions. Vous avez tenu haut et ferme le drapeau de notre industrie roubaisienne; vous avez travaillé avec de merveilleuses aptitudes à assurer le progrès de notre belle industrie. Il était impossible que tant de compétence, mise au service d'une si digne cause, ne fût récompensée. La croix est allée au travailleur, au chercheur, à l'industriel, à l'un des meilleurs champions de notre gloire locale, en même temps que de notre prestige national dans le monde.

» On a décoré aussi l'homme d'un mérite ,éminent qui dirigeait les travaux du Tribunal de commerce : on a souligné son sens pratique, son équité imperturbable et sûre si délicatement soucieuse du respect de chacun ; nous, ouvriers, nous voyons surtout la récompense décernée à l'homme aimable qui a su transformer la fabrique en un grand foyer familial ; qui, chaque jour, met, à côté des calculs économiques, la préoccupation de nos intérêts moraux et matériels. Il est impossible, cher patron, que, dans l'étude des titres qui ont milité en votre faveur, on n'ait attaché un grand prix à vos belles qualités morales, et à votre intention de nous élever en même temps que de nous assurer un satisfaisant bien-être matériel.

» Honneur donc au bon patron, à l'ami, au conseiller qui, sans oublier ce que l'industrie doit à la ville de Roubaix et à la grande nation, sait descendre jusqu'à nous pour nous rappeler que nous sommes des travailleurs respectés et que d'autres que nous, préoccupés de nos intérêts, se font les soutiens aimables et dévoués de notre bonheur particulier.

» *Vos ouvriers.* »

Les ouvriers ont alors offert à M. Henry Ternynck une croix d'honneur, enrichie de brillants, d'un grand prix.

M. Henry Ternynck, très ému, a remercié son personnel en termes des plus heureux; reprenant la dernière phrase du discours, il a déclaré que, contrairement à ce qu'avait dit M. Lepoutre, il ne s'abaissait pas en venant à l'ouvrier.

Au grand bonheur de tous, il a annoncé qu'il y aurait, lundi prochain, congé général et que les ouvriers recevraient, ce jour-là, la paie de la fête des Fabricants.

De plus, M. Henry Ternynck fera remettre, à chacun, un livret de caisse d'épargne de cinq francs.

— *Les félicitations des Juges du Tribunal de Commerce.* — A leur tour, les juges du Tribunal de Commerce de Roubaix, les juges-suppléants et les greffiers se sont rendus en corps, mardi soir, vers cinq heures, au domicile de leur président, rue de Lille, pour féliciter le nouveau légionnaire.

M. Voldemar Lestienne qui, on le sait, doit prochainement remplacer M. H. Ternynck dans les fonctions de président du Tribunal de Commerce, a pris la parole au nom des juges. Voici son discours :

« Mon cher président,

» Vendredi dernier, je vous exprimais les regrets que nous éprouvions tous de vous voir quitter la présidence de notre tribunal, et je terminais le petit discours d'usage en vous souhaitant, pour 1898, une année heureuse et prospère.

» Je ne me doutais pas alors que nos vœux auraient été si promptement exaucés et que j'aurais eu le plaisir de vous féliciter aujourd'hui de la haute marque de distinction qui vient de vous être décernée.

» L'honneur qui vous est fait, rejaillit sur le tribunal tout entier, et nous en sommes d'autant plus heureux et plus fiers que, depuis sa fondation, qui remonte à 1869, le tribunal de commerce de Roubaix n'avait jamais obtenu jusqu'ici la moindre récompense.

» Mes collègues et moi, qui avons fait partie du tribunal pendant de longues années sous votre haute direction, savons qu'en vous distinguant entre tous, le gouvernement de la République ne pouvait faire un meilleur choix, et nous pouvons vous assurer que les sentiments que nous exprimons ici sont partagés par tous vos concitoyens.

» Permettez-nous, mon cher président, de vous offrir la croix qui désormais doit orner votre toge; qu'elle soit pour vous un gage de notre amitié sincère, et pour vos enfants un souvenir ineffaçable du jour où le Tribunal de commerce de Roubaix tout entier a rendu hommage au zèle et au dévouement avec lesquels vous avez rempli pendant plus de douze années, vos fonctions de juge et de président. »

Son discours terminé, M. Voldemar Lestienne a remis à M. Henry Ternynck la croix offerte par les membres du Tribunal.

M. Henry Ternynck a remercié les membres du Tribunal de leur démarche et a rendu un hommage tout spécial à la mémoire d'un de ses prédécesseurs, M. H. Bossut.

Dans le cours de l'après-midi, M. Henry Ternynck avait reçu, dans la salle d'audience du Tribunal, les félicitations des agréés et des huissiers.

La révision des listes électorales. — Nous rappelons que du 1er au 10 janvier, le maire doit, dans chaque commune, inscrire d'office sur les listes électorales tous les citoyens qui ont acquis ou qui acquerront les conditions d'âge et d'habitation avant le 1er avril et ceux qui auraient été précédemment omis.

Le tableau contenant les additions et les retranchements doit être déposé au secrétariat de la mairie, au plus tard le 15 janvier.

Tout requérant peut consulter ce tableau.

Du 15 janvier au 4 février inclusivement, les citoyens peuvent former des demandes en inscription ou en radiation.

Passé ce délai, on ne peut requérir son inscription que l'année suivante.

La révision des listes électorales a, cette année, une importance particulière et nous ne saurions trop engager les intéressés à s'assurer, avant le 15 janvier, s'ils sont inscrits, afin de pouvoir réclamer, en temps utile, dans le cas où leurs noms auraient été omis.

L'affaire des pots-de-vin. — Nous avons publié, il y a quelque temps, un entrefilet du *Peuple*, de Lille, sur cette affaire ; ce journal y revient aujourd'hui; voici ce qu'il dit :

« Plusieurs journaux quotidiens ayant reproduit ce que nous avancions dans notre précédente chronique, au sujet de pots-de-vin touchés par un conseiller municipal, en même temps rédacteur à un canard hebdomadaire, l'*Egalité* s'est décidée à donner quelques explications fort embrouillées qui ne démentent absolument rien de ce que nous avons dit.

» Nos affirmations restent donc entières.

» Que l'*Egalité* nous permette de lui faire observer qu'on peut recevoir des gratifications coupables sans être pour cela fournisseur de la Ville, en employant des combinaisons plus ou moins honnêtes quand on a le contrôle de la *quantité* ou de la *qualité* des marchandises.

» Il appartient maintenant à MM. Carrette, Bailleul et Dujardin de faire connaître au public le résultat de leur enquête. »

Une statistique pour la paroisse Saint-Martin. — Il y a eu, en 1897, dans cette paroisse : baptêmes, 327; mariages, 151; sépultures, 216.

Comité « Justice-Egalité. » — La réunion du comité *Justice-Egalité*, qui devait se tenir, ce soir, est remise à la semaine prochaine. Un avis en fera connaître le jour.

Bouchée de pain et Refuge de nuit. — Journée du mardi 4 janvier : hommes et femmes, 725; enfants, 616. Refuge, 29 lits occupés.

LES ÉTRENNES. — Qu'allons-nous donner pour étrennes cette année? Telle est la question que se posent en ce moment tous ceux qui ont à satisfaire la bien légitime espoir d'un fils, d'un neveu, d'un filleul, d'un petit ami.

Que donner pour étrennes ?

C'est qu'en cette fin de siècle, il devient de plus en plus difficile de contenter les désirs, déjà si raffinés, des enfants. A ces derniers, il faut aujourd'hui des cadeaux qui réunissent trois qualités : le beau, l'agréable et l'utile.

Ajoutons en une autre, à laquelle les parents ne restent pas insensibles : le bon marché.

Où trouver cet idéal?

On peut répondre, sans crainte d'être démenti : dans l'*Album des Maîtres modernes*.

Cet ouvrage de grand luxe, qui peut être mis entre toutes les mains, — condition essentielle de succès—contient DEUX CENTS dessins et croquis signés des maîtres les plus en vue.

Dans une ville où le goût du dessin est si développé chez les enfants, un recueil de ce genre est certainement l'étrenne la plus jolie, l'étrenne par excellence, celle qui comblera de joie les enfants et... même les grandes personnes.

En effet, l'*Album des Maîtres Modernes* est un présent d'une valeur artistique réelle, qui convient également aux jeunes gens et aux demoiselles qui s'adonnent à l'étude du dessin.

L'*Album des Maîtres Modernes* sera le cadeau à la mode cette année.

On peut se procurer les 200 DESSINS, *richement reliés sous un format commode*, pour le prix minime de **6 francs 50**, à la librairie du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue, 71. 29212

Une mère menacée de mort par son fils. — Lundi soir, vers sept heures, Désiré Decottignies, âgé de vingt-un ans, demeurant chez ses parents, cabaretiers, rue de Mouvaux, rentrait chez lui en état d'ébriété. Sa mère lui fit alors quelques remontrances qui ne furent pas goûtées par son fils. Désiré Decottignies s'oublia jusqu'au point d'injurier sa mère et la menaça même de mort. Les agents de police Corman et Gaillet, informés, vinrent mettre le jeune homme, oublieux de ses devoirs, en état d'arrestation. Conduit au dépôt, Désiré Decottignies fut trouvé en possession d'une hachette de tonnelier qu'il avait cachée sous ses vêtements.

Un accident rue de Babylone. — Un tisserand, Jules Franchomme, de la rue de Babylone, a fait, lundi soir, une chute à quelques pas de son domicile. Il fut relevé par des passants qui constatèrent qu'il avait la cheville gauche fracturée. M. le docteur Lherbier, qui lui a donné les premiers soins, l'a fait admettre, mardi matin, à l'Hôtel-Dieu.

Une triste affaire. — Mardi matin, un ouvrier plafonneur, Edmond Vervaeck, de la rue de la Barbe-d'Or, a été arrêté et emmené au poste de police de la rue Saint-Vincent-de-Paul. Ce jeune homme, qui est inculpé d'attentat à la pudeur, a été interrogé par M. Villon, commissaire de police ; il a été maintenu en état d'arrestation. La victime est une fillette d'une dizaine d'années.

Edmond Vervaeck sera transféré, mercredi matin, à Lille, pour être mis à la disposition de M. le Procureur de la République. Cet individu est âgé de 21 ans.

Une arrestation pour coups et blessures. — La police a procédé, lundi soir, à l'arrestation de J.-B. Cauche, tisserand, âgé de 37 ans, demeurant rue du Chemin-de-Fer. Cet homme, qui est inculpé de coups et blessures sur son amie Eugénie Brunelt, a été conduit au commissariat du 1er arrondissement.

Mardi matin, J.-B. Cauche, après avoir été interrogé par M. Villon, commissaire de police, a été transféré au dépôt central.

Un vol Grande-Rue. — En rentrant chez lui, lundi soir, vers dix heures et demie, M. Pierre Desnerck, cabaretier, à « la Caisse d'épargne », Grande-Rue, constata qu'un petit coffret en fer, scellé dans la muraille d'une arrière-cuisine, avait été fracturé, et qu'une somme de 559 francs, dont 500 fr. en billets de banque, et le reste en monnaie d'argent, avait été enlevée.

M. Pierre Desnerck s'en fut, mardi matin, déposer sa plainte à M. Squivée, commissaire de police du 3e arrondissement. Une enquête est ouverte. On croit que le voleur aura profité d'un moment où la cabaretière se trouvait à son comptoir pour s'introduire dans la cuisine et commettre son larcin.

La charrette à chiens. — Cinq chiens ont été mis en fourrière dans la journée de lundi, et deux rapports ont été dressés à la charge de propriétaires qui avaient laissé leurs chiens divaguer.

Une saisie au Minck. — Soixante kilos de poisson ont été saisis, mardi matin, au Minck, comme impropres à la consommation.

Menus faits. — Un procès-verbal a été rédigé, mardi matin, à la charge de P. C..., contre-maître de teinture, qui est inculpé de bris d'un carreau de vitre chez M. Hirs, rue du Chemin-de-Fer.

Une trouvaille. — Le conducteur de tramway Museur a trouvé, dans le car qu'il conduisait, un porte-monnaie contenant près de quatre-vingts francs, qu'il s'est empressé de remettre au contrôleur de service au kiosque des tramways sur la Place de Roubaix. Une dame est venue le réclamer peu après.

Croix. — *Une agression.* — M. Paul Phalempin, employé, demeurant rue Mirabeau, se trouvait lundi matin à une heure et demie au boulevard de la Chapelle et passait à la hauteur de la rue Gambetta, quand il fut assailli par un individu nommé Victor Devillers, trente-cinq ans, contre-maître de tissage qui, sans la moindre provocation, le renversa d'un coup de tête et le piétina. La victime, relevée par M. Bargibant, qui passait, voulut rentrer seul, mais fut de nouveau poursuivie, de sorte que son sauveur dut l'accompagner jusqu'à son domicile. Pendant le trajet, les deux hommes furent en butte aux menaces de l'agresseur. Victor Devillers sera poursuivi pour coups et blessures.

Wasquehal. — *Le mouvement de la population en 1897.* — Pendant l'année qui vient de s'écouler, il a été enregistré à l'état civil 182 naissances, 91 décès, 46 mariages; un cas de divorce a été prononcé.

Hem. — *La fourniture du charbon au bureau de bienfaisance.* — A la suite d'un marché qui a été conclu par la commission administrative du bureau de bienfaisance, M. Henri Delerue est désigné pour fournir à cet établissement le charbon, moyennant un rabais de dix centimes à l'hectolitre. La fourniture annuelle est d'environ 600 francs.

Lys. — *Une statistique à l'église paroissiale.* — Il a été enregistré pendant l'année 1897 : 198 baptêmes, 105 garçons, 93 filles; 44 mariages; 110 décès, 58 hommes et 52 femmes. Sur le chiffre des décès, on compte 56 enfants n'ayant pas atteint l'âge de 7 ans.

Communications

L'ORPHÉON « LES INOFFENSIFS ». — La Commission administrative de l'orphéon « Les Inoffensifs » informe les sociétaires qu'il n'y aura pas de répétition, le mercredi 5 janvier. Cette répétition est remise au mercredi, 12 courant, à neuf heures précises du soir.

CLUB SYMPHONIQUE ROUBAISIEN. — La commission administrative du « Club Symphonique Roubaisien » rappelle aux sociétaires qu'il n'y aura pas de répétition, le mercredi 5 janvier. Elle les prie, en outre, instamment, de ne manquer à la répétition du 12 courant, à neuf heures très précises du soir. Ordre du jour : Le prochain concert de bienfaisance.

L'HIVER, L'ÉTÉ

En toute saison, les gourmets ne mangent que le **beurre d'Oostcamp**, le plus fin, le meilleur de tous les beurres.

Le kilog......... **3,40**

Dépôt central : **Rue du Bois, 13.** *Dépôts et succursales* : voir la liste aux annonces. 23640

La Maison **Soyez père**, à Lille, fabrique malles, sacs et trousses de voyage, fait réparations. Grand choix couvertures de voyages. 29275—41083

SIROP PECTORAL DELABAERE

Prenez le sirop pectoral **Delabaere**. Il guérit rapidement **rhumes, catarrhes, bronchite, grippe, influenza**, etc., et il est employé très efficacement contre les **accès d'asthme**. — Le flacon: 1 fr. 50, pharmacie Delabaere, rue d'Inkermann, 51, Dadry, rue Notre-Dame, 32. 25239—43704

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

depuis **3** fr. le cent.— IMPRIMERIE ALFRED REBOUX

AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

SIÈGE : **CAFÉ PANDORE, rue Pauvrée, 28**

CONVOCATIONS :

— Mercredi, 5 courant, à huit heures et demie du soir, aux Deux Globes, angle du Boulevard Gambetta et de la rue Pierre-de-Roubaix. Réunion du groupe : Les Défenseurs du Drapeau.

— Jeudi, 6 courant, à huit heures et demie du soir, au Blanc-d'Herseaux, angle de la rue de Launoy et du Boulevard Gambetta. Réunion du groupe : Les Gardiens de la France.

5e Section-Est. — BUREAU DE LA RUE D'HEM. — Samedi 8 courant, à 8 heures 1/2 du soir, estaminet Millescamps, près de l'église St-Jean-Baptiste, réunion mensuelle du 1er groupe.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire	1.25
100 cartes ivoire (gravure)	2.25
100 cartes ivoire (deuil)	2.50
100 cartes ivoire deuil (gravure)	3.50
Elle fournit également une jolie boîte contenant 100 cartes imprimées et 100 enveloppes pour	1.75
100 cartes ivoire et 100 enveloppes (gravure)	2.75
Même boîte deuil, imprimées	3.50
» » (gravure)	4.50

BEAU CHOIX DE PAPIER A LETTRES
depuis 0.40 la boîte

AGENDAS pour 1898 — ALMANACHS CALENDRIERS

Bien s'adresser 71, Grande-Rue, 71

LA PUBLICITÉ

Il y a des gens qui disent : « *Je ne veux pas faire de publicité* ; je n'en ai pas besoin. *A bon vin point d'enseigne!* »

Quelle erreur! Tout le monde aujourd'hui a besoin de la publicité. Comment voulez-vous que le public sache que vous vendez « *du beau, du bon et pas cher* », si vous ne le lui dites pas? Et quel moyen plus sûr de le lui dire que de le répéter fréquemment dans un journal lu par tout le monde

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, et à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 2762

LE CAS DE RAGE. — Mort de Laporte. — Lundi, entre sept et huit heures du soir, le malheureux Laporte, qui était resté dans un état comateux pendant toute la journée, eut une crise très violente, mais qui ne fut pas de longue durée.

On lui administra ensuite une forte dose de chloral, et le calme se maintint jusqu'à dix heures du soir.

Une nouvelle crise se produisit alors, plus effrayante encore que la première: le malade rendait en abondance des mucosités par la bouche et par le nez; et il paraissait en proie aux plus atroces souffrances; les quatre infirmiers devaient employer toutes leurs forces pour le maintenir dans son lit.

Il y eut encore un moment de calme; mais vers minuit un nouvel accès, plus terrible, plus épouvantable que les précédents, se déclara et se prolongea jusqu'à 2 heures 1/2. Tout à coup le malade ne fit plus aucun mouvement: il venait, dans un dernier spasme, de rendre le dernier soupir.

Le malheureux Laporte avait reçu, dimanche, les secours de la religion.

FEUILLETON DU 6 JANVIER 1898. — N° 13

DANS LA BRUME

Par LÉON DE TINSEAU

VIII

Sa grand'mère à moitié sourde, peu capable de percer les significations meurtrières de certaines paroles, ne se doutait de rien. Alexandrine se garda de troubler sa quiétude. Elle vécut renfermée, fuyant les visites, repliée sur elle-même dans une prostration qu'elle n'avait jamais connue.

Car, de toutes les épreuves qui détendent les ressorts de l'âme humaine, la plus dangereuse n'est pas de voir les tentatives repoussées, les espoirs anéantis. C'est de découvrir que la victoire gagnée ne procure aucun avantage, aucun plaisir ; qu'elle devient même désastreuse. Tel était le cas pour cette jeune fille, vraiment digne d'être plainte.

Son volume, né d'un travail qu'elle croyait surhumain, publié à force d'énergie et de sacrifices, l'avait appauvrie au lieu de l'enrichir. L'article tant désiré qui l'avait empêchée de dormir toute une nuit par l'excitation de sa joie, semblait, à en juger par l'impression produite sur les acheteurs, n'avoir été lu que d'elle seule. *Ailes brisées*, de toute évidence, était une œuvre misérablement nulle, en dépit de tous les : « c'est charmant ! » qu'elle avait récoltés. Enfin le prix qu'elle allait recevoir lui semblait une dérision.

Dans son esprit abattu, elle entassait les arguments pour se prouver à elle-même l'absence de tout mérite dans la chose récompensée et, par là même, l'absence de toute satisfaction dans la récompense. Un caprice de jolie femme réalisé, voilà tout ce qu'il fallait voir dans le résultat qu'elle venait d'obtenir.

Et encore, par ce caprice, elle s'était fait une dangereuse ennemie. Déjà elle devinait la furie des mauvaises langues déchaînée sur ses talons. Que disait-on, elle n'en savait rien ; mais à coup sûr on disait quelque chose et dans les occasions rares à cette heure où elle se montrait dans la rue, c'était presque avec la crainte de voir les passants chuchoter en la désignant du doigt. Qui n'a connu ces paniques de l'imagination aux heures sombres de l'existence ?

Mademoiselle Caron était trop femme pour ne pas rendre Félix responsable tout d'abord. Dieu sait comment elle eût traité ce malheureux, si le hasard les eût mis en présence au sortir du salon Bitterlin. Mais après quelques jours, sa colère contre lui avait disparu. Elle avait réfléchi, analysé ce personnage du drame comme elle analysait les autres. Bien qu'elle fût encore persuadée à cette heure que le jeune homme lui avait porté secours sans bourse délier, elle était forcée de se dire : « Celui-là est mon ami véritable. » Hérépian reprenait l'avantage ; il restait le seul être qu'elle eût désiré voir, le seul qu'elle sentit capable de lui faire du bien. Et, précisément, cet appui manquait. Dans le dilemme peu consolant de Quintaine, Félix avait choisi le premier terme. On ne le voyait plus chez madame Lyzdeyko.

Les autres visites, d'ailleurs, se faisaient rares. Dans la coterie Bitterlin, blasée sur les aventures de ce genre, l'incident était déjà classé au rang des vieilles lunes. Mais la calomnie, comme l'inondation, envahit les hauteurs en dernier lieu. De fâcheuses rumeurs commençaient à parvenir aux oreilles de quelques vieilles amies de madame Lyzdeyko, dont plusieurs appartenaient au vrai monde. Depuis son entrée dans une carrière suspecte, Alexandrine était vue d'un œil peu favorable en ce milieu. En face de la calomnie, on eut bientôt fait de se souvenir des frasques de la tante, et de conclure que la vieille Polonaise élevait la seconde génération aussi mal que la première. L'atmosphère, déjà un peu froide, ne mit pas longtemps à devenir glaciale. On ne vit plus autour de « Norac » certaines jeunes filles qu'on y voyait de temps à autre, fièrement irréprochables, pourvues de cette considération d'une qualité à part qui s'attache, en France, à l'oisiveté. Comme toujours les alliés disparaissaient quand on avait besoin de leur assistance.

Telle était la situation lorsque Manfred, qu'on n'avait pas vu depuis une, reparut chez madame Lyzdeyko. Il avait dîné la veille chez madame Bitterlin, où l'on commençait à se fatiguer d'entendre lire la fameuse lettre à Lescande, non moins que d'entendre raconter les amours d'Hérépian et d'Alexandrine. Manfred mérite qu'on lui rende justice ; pour toute réponse il avait haussé les épaules : moins que tout autre il pouvait douter de mademoiselle Caron.

Toutefois, il était curieux de voir l'effet de la grêle sur ce beau fruit. Parfois une seule meurtrissure détache du rameau la pêche veloutée, qui, jusque-là, défiait la convoitise. En d'autres termes, on ne sait jamais de quoi une femme énervée est capable en fait de coups de tête. Et Manfred se doutait bien qu'Alexandrine devait être fortement énervée.

En entrant il lui dit :

— Je viens vous féliciter. Vous voici lauréate de l'Acrdémie. Vos affaires vont bien, il me semble?

L'occasion de détendre ses nerfs sur quelqu'un se présentait enfin pour Alexandrine. Elle répondit:

— Venez-vous chercher des remercîments pour l'aide que j'ai rencontré en vous? J'ai peur, s'il en est ainsi, que vous ne me trouviez fort ingrate.

— Le plaisir de vous voir est la seule chose que j'attende, répliqua Manfred qui jugea opportun de fuir devant le temps.

— Vous pouvez ajouter que l'illumination de votre présence est aussi le seul bienfait qu'on puisse attendre de votre amitié. Du moins je n'en ai jamais reçu d'autre.

Pour la première fois Alexandrine faisait un reproche direct à Manfred ; il en conclut, avec raison comme on a pu le voir, qu'elle faiblissait dans la lutte. Habitué d'ailleurs aux procédés ordinaires de la polémique, il répondit à l'accusation par des paroles désagréables à l'égard d'autrui.

— Vous me faites un grief de n'être pas riche? Mon Dieu ! c'est vrai. Je ne donne pas de dîners où viennent les académiciens. Je n'ai pas vingt-cinq louis à porter à la caisse d'un journal, pour qu'il chante vos louanges.

— Voulez-vous dire, demanda-t-elle en devenant très rouge, que Félix Hérépian a payé son article ?

— Vous l'ignoriez ! s'écria Manfred au comble de la surprise.

— Votre étonnement laisse croire que vous auriez été un bienfaiteur moins discret, cher monsieur.

— Peut-être aurait-il mieux valu vous laisser tout savoir, et laisser le public tout ignorer, chère mademoiselle. Déjà votre prospérité vous fait des ennemis... dont vous ne sauriez attendre la bienveillance, et, de fait, ils ne sont pas bienveillants.

Alexandrine s'en doutait bien, à voir le changement d'attitude de son entourage. Faisant appel à toute sa fierté pour ne pas fondre en larmes, elle dit à Manfred.

— Voici le premier service que vous m'aurez rendu, mais il est sérieux. Sans vous j'ignorais que j'ai une dette criarde ajoutée aux autres. Patience! L'argent de mon prix me sera donné bientôt, j'espère. Le même jour Félix Hérépian sera remboursé. Maintenant pardonnez-moi si je vous congédie. Vous voyez que ma grand'mère dort. Elle est fatiguée depuis quelques jours. Ne la réveillez pas.

En descendant l'escalier, Manfred songeait à part lui : « Ça coûte gros d'être honnête femme et d'être fière ! Quoi qu'il en soit, celle-ci ne me cassera plus la tête avec les louanges d'Hérépian ! »

Cet élève de Machiavel connaissait peu Alexandrine. Sans doute elle ne pouvait se dissimuler que Félix avait été maladroit, qu'il était dur de payer d'une somme énorme pour sa bourse le plaisir d'avoir été compromise par lui. Néanmoins, elle éprouvait une impression agréable, peu connue dans sa vie, à constater que quelqu'un avait été véritablement *bon* pour elle, sans rien attendre et sans y être obligé. Elle sentit monter à ses yeux des larmes qui détendirent ses nerfs et lui firent du bien. Elle avait pitié de ce pauvre garçon qui n'osait plus venir chez elle, qui souffrait de ne plus la voir, peut-être. Mais qui pouvait l'en assurer? N'était-il pas, au contraire, excédé par les bavardages qui accouplaient son nom à celui d'un bas bleu sans avenir? Du moins, il fallait qu'il sût bien qu'on n'acceptait pas sa générosité. S'il ne voulait plus revenir, s'il voulait rompre à tout jamais, du moins il ne laisserait pas derrière lui une débitrice. Elle s'assit à son bureau pour l'en informer et fut surprise de voir combien les mots venaient facilement. Trop facilement, même, car il fallut prendre une autre feuille, rédiger quelque chose de plus concis, de plus froid. Enfin la lettre fut confiée à la petite bonne pour être mise à la poste ; elle disait :

« Je croyais naïvement que votre seule influence avait décidé le *Corsaire* à publier l'article que vous avez fait sur moi. Je viens d'apprendre la vérité. Certes, je serai toujours très heureuse de me souvenir des éloges donnés par vous ; mais il en serait autrement si, à ce souvenir, se mêlait celui d'une dette plus matérielle. Accordez-moi quelques jours pour vous rembourser l'avance faite à la caisse du journal ; quant à la gratitude, c'est une créance que vous conserverez toujours, avec l'amitié sincère de » NORAC. »

Son billet expédié, la jeune fille pleura encore un peu ; elle ne faisait rien pour arrêter ces larmes qui lui causaient une sorte de plaisir inconnu. Tandis qu'elle séchait enfin ses yeux fort rouges, madame Vernier fut annoncée. La grand'mère Lyzdeyko se réveilla, toute surprise de voir une visiteuse à la même place où elle avait laissé un visiteur, en partant pour le pays des songes. La bonne Julie avait trop pleuré dans son existence pour ne pas être émue en découvrant des traces de larmes chez une autre, surtout quand cette autre était une belle jeune fille de vingt ans. Mais pourquoi pleurait-elle ? Vivant presque hors du monde, l'excellente femme ignorait le bruit fâcheux soulevé autour du nom d'Alexandrine. Elle se promit de connaître la cause, futile peut-être, de ce désespoir ; sans compter qu'elle avait son but en venant chez la Polonaise. Au bout d'un temps raisonnable, elle dit à la belle éplorée, qui n'avait guère ouvert la bouche :

— Vous n'avez pas de bonne mine, chère mademoiselle. Ces joues-là montrent qu'on travaille trop. Si madame votre grand'mère vous confiait à moi, nous irions saluer au Bois de Boulogne les premiers signes de la verdure nouvelle.

Cette proposition, de la part d'une femme qu'elle connaissait fort peu, laissa mademoiselle Caron plutôt froide. Elle hésitait ; mais, sur un signe d'intelligence qui lui fut adressé, elle accepta. Vingt minutes plus tard, un tramway la déposait avec sa compagne à la Porte de la Muette. Quand elles furent dans une allée tranquille, ma-